Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213502974-20260506-DE_2026_083-DE

SAINT MÉEN-LE-GRAND

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND (35290)

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 MAI 2026

Délibération n° 2026/083

N/5.5

Objet : Information sur les actes et décisions pris par M. le Maire conformément à l'article L.2122-23 du CGCT.

Période du 30 mars au 26 avril 2026

Décisions au titre de l'Urbanisme - Droit de Préemption
Décisions au titre des Affaires Funéraires – Concessions de cimetière
Décisions au titre des Actions et Défense en justice
Indemnités de sinistres afférentes aux contrats d'assurance
Décisions au titre des Droits Unitaires et Tarifs
Décisions prises dans le cadre de la Commande Publique
Décisions diverses

Le conseil municipal, convoqué le **mardi 28 avril 2026**, s'est réuni le **lundi 04 mai 2026 à 19 heures 30** sous la présidence de M. Claude **VILLAUME,** Maire, **à la Mairie- Salle du Conseil Municipal 2ième étage –** en Saint-Méen-le-Grand.

Présents (P) :27

Procurations (PV) : 0

Absents Excusés (AE) : 0

Absents (A) : 0

Votants : 27

Secrétaire de séance : M. Patrick LEBRETON est nommé secrétaire de séance

VILLAUME Claude	P	DELMAS-BARON Dominique	P	VILLER Laura	P
VITRE Didier	P	GAREL Laurence	P	DENIEL Christian	P
HERMENT Béatrice	P	GLOTIN Michel	P	PERCEVAULT Alain	P
CHEVREL Philippe	P	LEBRETON Patrick	P	CHEVALIER Robert	P
LE PAPE Marie-Hélène	P	GUILLOTIN Didier	P	BEKONO Françoise	P
COMMUNIER Sylvie	P	VETEL Alexandra	P	BRETHOME Nicolas	P
JOUY Amandine	P	VIRY Antoine	P	LEFEUVRE Virginie	P
LOHAT Gwenaëlle	P	PECHEUR Damien	P	FLEURY Hélène	P
BESNIER Angèle	P	PENFORNIS Pascal	P	HINGANT Maud	P

Vérification du quorum.

EXPOSE DES MOTIFS

Lors de sa séance du 30 mars 2026 par délibération n° D/2026/046, le Conseil Municipal a délégué au Maire un certain nombre de compétences conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du conseil municipal du 30 mars 2026 n° D/2026/046, le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

SAINT-MÉEN-LE-GRAND

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213502974-20260506-DE_2026_083-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND (35290)

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 MAI 2026

Délibération n° 2026/083

N/5.5

Objet : Information sur les actes et décisions pris par M. le Maire conformément à l'article L.2122-23 du CGCT.

Période du 30 mars au 26 avril 2026

Décisions au titre de l'Urbanisme - Droit de Préemption
Décisions au titre des Affaires Funéraires – Concessions de cimetière
Décisions au titre des Actions et Défense en justice
Indemnités de sinistres afférentes aux contrats d'assurance
Décisions au titre des Droits Unitaires et Tarifs
Décisions prises dans le cadre de la Commande Publique
Décisions diverses

Les décisions décrites ci-dessous se rapportent à la période **du 30 mars au 26 avril 2026**.

Décisions au titre de l'Urbanisme - Droit de Préemption

Dossier	Propriétaire	Parcelles	Adresse du terrain	Décision	Désignation du Bien	Date de décision
DIA 35297 26 00015	ESPACIL HABITAT SAHLM	AE653	7 Résidence du Parc	Renonciation	terrain bâti	02/04/2026
DIA 35297 26 00016	THEAUDIN André et Liliane	A619, A620	6 Allée des Primevères	Renonciation	terrain bâti	02/04/2026
DIA 35297 26 00017	MONBOUSSIN	AH263	9 Rue de Plumaugat	Renonciation	terrain bâti	10/04/2026

Décisions au titre des Affaires Funéraires – Concessions de cimetière

Famille	Date demande	Date de prise	Durée	Prix
COULON Isabelle	13/02/2026	13/02/2026	30	148 €
POULMARCH Alain	01/02/2026	01/02/2026	30	148 €
URBAIN Annie	01/05/2026	01/05/2026	15	95 €
JAN Eugène	11/03/2026	11/03/2026	10	720 €
LENORMAND Marie-Madeleine	10/03/2026	10/03/2026	30	148 €

Décisions au titre des Actions et Défense en justice
Néant

Indemnités de sinistres afférentes aux contrats d'assurance
Néant

Décisions au titre des Droits Unitaires et Tarifs
Néant

Décisions prises dans le cadre de la Commande Publique
Néant

Décisions Diverses
Néant

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal prennent acte des décisions prises par le Maire pour la période susvisée.

SAINT-MÉEN-LE-GRAND

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213502974-20260506-DE_2026_083-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN-LE-GRAND (35290)

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 MAI 2026

Délibération n° 2026/083

N/5.5

Objet : Information sur les actes et décisions pris par M. le Maire conformément à l'article L.2122-23 du CGCT.

Période du 30 mars au 26 avril 2026

Décisions au titre de l'Urbanisme - Droit de Préemption
Décisions au titre des Affaires Funéraires – Concessions de cimetière
Décisions au titre des Actions et Défense en justice
Indemnités de sinistres afférentes aux contrats d'assurance
Décisions au titre des Droits Unitaires et Tarifs
Décisions prises dans le cadre de la Commande Publique
Décisions diverses

Type de Scrutin :		
Scrutin à main levée ☑	Scrutin public ☐	Scrutin secret ☐

Nombre de suffrages exprimés :	**27**
Vote Pour :	**27**
Vote Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Seuil de la majorité absolue :	**14**

Décision :	
Adoptée à la majorité ☐	Adoptée à l'unanimité ☑
Rejetée à la majorité ☐	Rejetée à l'unanimité ☐

Pour extrait conforme, **le 6 mai 2026**
Le Maire,
Claude **VILLAUME**

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 RENNES CEDEX) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.
De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.